

Mth Assises des déchets

14 et 15 septembre 2011 Cité des Congrès de Nantes

programme prévisionnel

MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2011

9h	Accueil des participants
10h	Ouverture des Assises, discours d'accueil
10h30	Intervention d'une personnalité
11h	Débat en séance plénière : SP1 Equilibres du financement du service public des déchets
12h30	Déjeuner
14h	Intervention de Mme Karolina FRAS, Commission Européenne
14h30	Débat en séance plénière : SP2 Sortie du statut de déchet
16h	Pause
16h30- 18h30	Ateliers techniques parallèles : <ul style="list-style-type: none">• Prévention et éco-conception• Organisation des territoires• Déchets et gestion de crise• Santé et sécurité des opérateurs du déchet
20h30	Dîner

SP1 : Équilibres du financement du service public des déchets

Recours à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sans lien direct avec la production de déchets, difficultés à mettre en place la tarification incitative, mode contesté de prise en charge des déchets des entreprises, explosion du produit de la taxe mais aussi des éco-contributions versées par les industriels... Alors qu'il est soumis à d'importantes évolutions, le financement du service public des déchets ne fait pas l'unanimité. Une réflexion prospective s'impose : pour gagner en transparence et mieux répondre aux demandes de la société civile et aux exigences environnementales.

Pilote : Olivier DAVID, MEDDTL/DGPR

Animateur : Jean-Louis CAFFIER



Durée 1h30



SP2 : Sortie du statut de déchet



Potentiel de développement et contraintes réglementaires...
Les dispositifs mis en place

pour favoriser la sortie du statut de déchet seront-ils levier ou frein au recyclage ? La mise en marché des produits réutilisés, régénérés ou valorisés est en effet soumise à de fortes obligations en termes de traçabilité ou de qualification. Professionnels et producteurs de déchets s'organisent, mais les situations varient selon les pays en Europe, créant parfois des tensions frontalières. De nouveaux équilibres économiques à construire...

Pilote : Vincent DESIGNOLLE,
DREAL Pays de la Loire
Animateur :

Jean-Christophe VICTOR

Durée 1h30





AT1 : Prévention et éco-conception

Grenelle, nouvelle directive européenne... La prévention est en tête des priorités. Au-delà de simplement éviter le traitement des déchets, elle a en effet des retombées positives multiples : économie de matières

et d'énergie, moindre pollution de l'air et de l'eau, réduction des coûts, retombées sociales. Depuis la recherche des gisements de réduction des déchets dans ses procédés jusqu'à la démarche d'éco-conception de ses produits, l'entreprise peut être accompagnée... Des exemples concrets expliquent ces démarches, leurs bénéfices mais aussi les contraintes...

Pilote : Marlène DRESCH, ADEME
Animateur : Rémy ROCHE

Durée 2h



AT2 : Organisation des territoires

L'organisation territoriale en matière de déchets ménagers et assimilables est fondée, réglementation oblige, sur le découpage administratif. Faut-il faire bouger ces lignes pour prendre en compte les bassins de

vie, faire jouer le principe de proximité au-delà des frontières départementales, dégager de nouvelles synergies et s'adapter à la taille croissante des installations de traitement ? Ce qui pose la question de la pertinence des plans actuels, notamment ruraux, et des nouvelles organisations à imaginer... pour éviter de créer des "départements poubelles".

Pilote : Christophe QUINTIN, DREAL Basse Normandie
Animateur : Frédéric CHATEAUVIEUX

Durée 2h

AT3 : Déchets et gestion de crise

Quand la crise (catastrophe naturelle, conflit social) bloque la chaîne de l'élimination des déchets ou au contraire entraîne un surplus de déchets... Dans un tel contexte hors norme, comment assurer la collecte, comment organiser les filières de traitement, comment protéger les infrastructures, comment organiser l'intervention des différents acteurs, comment préparer le "retour à la normale"... et plus généralement comment anticipe-t-on ces situations ?

Pilotes : Laure TOURJANSKY & Antoine PELLION, DRIEE Ile de France
Animateur : Anne-Cécile BRAS

Durée 2h



AT4 : Santé et sécurité des opérateurs du déchet



Collecte, manutention, traitement : où en est-on de la protection

sanitaire des professionnels du déchet ? Quelle est la situation sur le terrain, et quelles sont les actions menées par les entreprises en termes de connaissances des risques et de leur gestion, au bénéfice des salariés mais aussi du public amené à fréquenter ces sites ? Les nouvelles réglementations (classement Seveso de sites de traitement de déchets à risque...) ouvrent-elles de nouvelles problématiques ?

Pilote : Rémi GUILLET, CGIET
Animateur : Marc BOHY

Durée 2h



JEUDI 15 SEPTEMBRE 2011

8h30

Ateliers techniques parallèles :

- Gestion et valorisation des sédiments
- Déchets organiques : on accélère !
- La valorisation énergétique des bois en fin de vie
- Quel recyclage pour les déchets radioactifs TFA ?

10h15

Pause

10h45

Intervention d'une personnalité

11h15

Débat en séance plénière : SP3

Responsabilité des producteurs de déchets

Déjeuner

12h45

14h15

Débat en séance plénière : SP4

Filières vertes et investissements d'avenir

15h45

Intervention de Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre en charge de l'environnement

16h15

Clôture des Assises

AT5 : Gestion et valorisation des sédiments

Dragages de fleuves, rivières et canaux, curages de plans d'eau, dragages dans les ports maritimes (50 millions de m³ annuels en France) : que faire des sédiments issus de ces opérations ? Ces matériaux ont le statut de déchet et sont souvent pollués. Ils doivent donc suivre des filières de traitement adaptées. Dans plusieurs régions, la situation est difficile : les sédiments les plus contaminés sont le plus souvent laissés au fond des cours d'eau, et il n'existe pas, ou peu, de filière de valorisation.

Pilote : Frédéric BAUDOUIN, DREAL Nord Pas de Calais
Animateur : Anne-Cécile BRAS

Durée 1h45



AT6 : Déchets organiques : on accélère !

Dans l'ambition de doubler d'ici 2015 les capacités de valorisation biologique de la fraction organique des déchets ménagers, la mobilisation s'impose. Il faut également organiser la valorisation des déchets des gros producteurs (distribution, restauration, agroalimentaire, collectivités locales, agriculture...), étudier le retour des déchets au sol après les opérations de compostage ou de méthanisation, et faciliter la sortie du statut de déchet (compost...). Des enjeux d'organisation, de réglementation mais aussi d'accompagnement sociétal.

Pilote : Anne ROBIN, DREAL Bretagne
Animateur : Marc BOHY

Durée 1h45



AT7 : La valorisation énergétique des bois en fin de vie

Pour atteindre en 2020 l'objectif de 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie, il faudra notamment développer la cogénération et les chaufferies alimentées à partir de la biomasse, dont la valorisation énergétique des bois en fin de vie. Une ressource importante (déconstruction, industries, emballage, déchetteries) mais à traiter avec attention : comment traiter les bois adjuvantés ou faiblement adjuvantés non dangereux, identifier les circuits et technologies nécessaires

(combustion, traitement des fumées), définir une stratégie de sortie du statut de déchet...

Pilote : Martine LECLERCQ, MEDDTL/DGEC
Animateur : Rémy ROCHE

Durée 1h45



AT8 : Quel recyclage pour les déchets radioactifs TFA ?



A ce jour en France, une part marginale des déchets radioactifs de très faible activité est recyclée (ferrailles, plomb, cuivre). Doit-on rechercher, comme dans certains pays voisins, des voies alternatives au stockage, et sous quelles conditions ? Le foncier étant une ressource rare, l'État demande dorénavant aux industriels de réduire autant que possible la production de ces déchets, notamment lors du démantèlement d'installations. Avec l'Andra, l'industrie nucléaire travaille également à systématiser le recyclage des ferrailles et des bétons.

Pilotes :

*Géraldine DANDRIEUX, ASN
& Bruno CAHEN, ANDRA*

Animateur :

Frédéric CHATEAUMIEUX

Durée 1h45



SP3 : Responsabilité des producteurs de déchets

La responsabilité du producteur de déchet va-t-elle trop loin ?

Si le principe du pollueur/payeur fait l'unanimité, les entreprises productrices subissent cependant des situations complexes, peuvent payer plusieurs fois l'élimination de leurs déchets en cas de défaillance de leurs prestataires, les conduisant parfois à vivre dans le sentiment d'un risque quasi continu, même si elles respectent la réglementation. Outre la difficulté de la maintenir techniquement (déchet mélangé, pré-traité...), la continuité de la chaîne de responsabilité pose de lourds enjeux financiers et juridiques.

Pilote : Patricia BLANC, MEDDTL/DGPR

Animateur : Jean-Louis CAFFIER



Durée 1h30

SP4 : Filières vertes et investissements d'avenir



L'État lance en 2011 le premier appel à manifestation d'intérêt des investissements d'avenir, programme de 250 M€ sur quatre ans sur le thème de l'économie circulaire, où le recyclage des déchets constitue le domaine majeur.

Dans les filières des véhicules hors d'usage (VHU), et les déchets d'équipements électriques ou électroniques (D3E) en particulier, ce contexte favorable donnera-t-il une nouvelle impulsion à la chaîne de valeur du recyclage, aux investissements industriels, à la R&D ? Quelles stratégies d'organisation choisir pour les acteurs ?

Pilote : Loïc LEJAY, MEDDTL/DGPR

Animateur : Jean-Christophe VICTOR

Durée 1h30